

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 34 (1988)
Heft: 5

Rubrik: Résultats du concours organisé par l'Office national suisse du tourisme et le Messenger suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résultats du concours organisé par l'Office national Suisse du Tourisme et le Messenger Suisse

Pour vos vacances, ayez de la Suisse dans les idées

Réponses aux questions :

- N° 1 - La Pointe Dufour : le plus haut des sommets au cœur des Alpes.
- N° 2 - La Grande Dixence : le plus grand barrage-poids du monde.
- N° 3 - Henri Dunant, fondateur de la Croix Rouge Internationale.
- N° 4 - Jean-Baptiste Poquelin (Molière) n'est pas Suisse.
- N° 5 - La carte suisse de vacances est un titre de transport.
- N° 6 - L'ours est l'emblème de Berne.
- N° 7 - Morat, lieu de la bataille de Charles le Téméraire.
- N° 8 - Le Musée des Beaux-Arts de Bâle abrite la célèbre collection des peintres cubistes.
- N° 9 - Le Musée du chat est à Riehen près de Bâle.
- N° 10 - La statue de Charlie Chaplin est à Vevey (alors que c'est son buste qui est à Corsier).
- N° 11 - Les deux vers de V. Hugo étaient tirés de la Légende des Siècles.
- N° 12 - Louis-Philippe enseigna le Français à Reichenau.
- N° 13 - l'école hôtelière de Lausanne a été créée en 1893.
- N° 14 - Il s'agit de l'Express-des-Glacières.
- N° 15 - Le bateau de La Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman s'appelle « La Ville de Genève ».
- N° 16 - Saint-Gall abrite la célèbre bibliothèque aux 100 000 volumes.
- N° 17 - Le Brienz-Rothorn est la ligne de montagne à crémaillère, où les locomotives poussent leurs wagons.
- N° 18 - A. Jomini était originaire de Payerne.
- N° 19 - Arolla, station située à 1998 m d'altitude.
- N° 20 - La Venoge de Gilles est une rivière.
- N° 21 - Les Malakoffs sont une spécialité du canton de Vaud.
- N° 22 - César Ritz a inauguré à Paris son premier hôtel en 1898.

Question subsidiaire : 3 réponses entièrement justes.

Photos : A. Champex D. Altdorf
 B. Hospental E. Emmental *
 C. Thörigen F. Lötschental

N.B. : pour E. Eiger-Mönch - Jungfrau ou Alpes bernoises ont été également admis.

Gagnants

- | | |
|--|--|
| 1 - M. Jean-Marie Borloz de Vouvray (Président de l'Amicale Tourangelle) gagne un séjour d'une semaine dans une station des Alpes suisses, demi-pension pour deux personnes | 12 - M. Jean Laville de Troyes gagne un poivrier. |
| 2 - M. Blaise Allaz de Pantin gagne un week-end à Lausanne pour deux personnes, chambre et petit-déjeuner, TGV compris. | 13 - M. Nicolas Richter de Chavenay gagne un abonnement au Messenger Suisse. |
| 3 - Mme Rose-Marie Latour de Ponthierry gagne deux cartes suisses de vacances valables pendant quatre jours. | 14 - M. Félix Hirsch de Wittelsheim gagne un abonnement au Messenger Suisse. |
| 4 - M. A. Barriot de Tour (chroniqueur de la rubrique philatélique) gagne un plateau à fromage. | 15 - Mme Monique Heyer de Paris gagne un abonnement au Messenger Suisse. |
| 5 - M. Jean Lauterel de Tannay gagne un service à fondue. | 16 - M. Henri Trebouet de Jarron-les-Chapelles gagne un abonnement au Messenger Suisse. |
| 6 - Mme Nguyen-Dinh-Grieder d'Asnières gagne un tableau - paysage de montagne - signé Ottiger. | 17 - M. Albert Amacher de Poligny gagne un abonnement au Messenger Suisse. |
| 7 - M. Etienne Donnet-Descartes de St Georges-sur-Baulches gagne des cartes de visite. | 18 - M. Michel Braun de Breil-sur-Roya gagne un abonnement au Messenger Suisse. |
| 8 - Mme Madeleine Hullar de Forbach gagne des cartes de visite. | 19 - Mme Rachel Aboulkher de Corbreuse gagne un abonnement au Messenger Suisse. |
| 9 - Mme Aurélie Rafignon de Gournay-sur-Marne gagne des cartes de visite. | 20 - M. et Mme Hermann Zurcher de Coupvray gagnent un abonnement au Messenger Suisse. |
| 10 - M. P. André Richter de Paris gagne un poivrier. | 21 - Mme France Hunziker-Dupré de Paris gagne un abonnement au Messenger Suisse. |
| 11 - Mme Ida Hanni de Wittelsheim gagne un poivrier. | 22 - Mme Hélène Jessin-Graber de St Fargeau-Ponthierry gagne un abonnement au Messenger Suisse. |